

*Questions orales*

manière dont il réagira à la présentation du budget de mon honorable collègue.

**Des voix:** Bravo!

ON DEMANDE AUX MINISTRES DE LIRE LE DISCOURS  
INAUGURAL DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

**L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel):** Madame le Président, compte tenu des dernières réponses du ministre de l'Industrie et du Commerce, je crois préférable d'adresser ma question supplémentaire au premier ministre. Je me demande si le premier ministre peut faire savoir, et peut-être même promettre, à la Chambre que ses ministres et lui-même liront attentivement le discours inaugural que le président Reagan vient de prononcer afin d'y puiser, comme je l'espère sincèrement, de meilleures idées de politiques économiques qui soient aptes à relancer la productivité canadienne. Autrement dit, obtenir de meilleurs résultats que ceux obtenus jusqu'à présent.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, je promets de le lire moi-même, mais je ne peux prendre cet engagement au nom de mes ministres. Je ferai remarquer au député qu'il sait d'expérience que, comme l'a prouvé le précédent gouvernement, prononcer de beaux discours et les mettre en pratique sont deux choses différentes.

**Des voix:** Bravo!

LE PROGRAMME CONCERNANT L'INDUSTRIE ET LA  
MAIN-D'ŒUVRE—ON DEMANDE SI L'INDUSTRIE AUTOMOBILE A  
ÉTÉ CONSULTÉE

**M. Joe Reid (St. Catharines):** Madame le Président, ma question est également en rapport avec le communiqué de presse d'hier. Même le gouvernement actuel devrait savoir qu'on doit avant toute chose planifier, surtout lorsqu'il s'agit de stratégie industrielle. Les 350 millions devraient faire partie intégrante du programme en question.

On avait déjà annoncé la création d'un programme d'aide à Chrysler. Les malheurs de cette entreprise ne sont qu'un épiphénomène de la crise profonde qui agite l'industrie automobile. Un haut dirigeant de l'industrie automobile m'a affirmé ce matin...

● (1420)

**Des voix:** Et cette question?

**Mme le Président:** A l'ordre, je vous prie. Le député se rend bien compte que son intervention se prolonge indûment.

**M. Reid (St. Catharines):** Après l'introduction du principal orateur de l'opposition, je vais poser ma question au ministre de l'Industrie et du Commerce. J'aimerais savoir si son ministère a eu des contacts avec des membres de l'industrie automobile avant de rendre public le programme en question. J'aimerais aussi qu'il me dise si une circonscription comme celle de St. Catharines, qui compte maintenant 1 200 chômeurs de plus, va pouvoir recevoir une aide aux termes de ce nouveau programme et si oui, quand et sous quelle forme.

**L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Madame le Président, nous avons eu à plusieurs

reprises ces derniers mois des entretiens avec des représentants de l'industrie automobile, dont celle des pièces d'automobiles, et leur avis nous a certes aidés à mettre au point le programme que nous avons annoncé hier et d'autres mesures que nous prévoyons prendre plus tard.

Quant à l'autre point que mon honorable collègue a soulevé dans sa question, nous sommes, bien sûr, disposés à examiner une demande de la part de St. Catharines qui souhaite se prévaloir du programme en réclamant le titre de localité désignée. De toute façon, les travailleurs de St. Catharines pourront se prévaloir du programme élargi de formation dans les métiers en pénurie de main-d'œuvre spécialisée, et les entreprises de St. Catharines pourront soumettre leurs projets particuliers de restructuration industrielle même s'il arrivait que la ville n'obtienne pas le titre de localité désignée en vertu de cette partie du programme qui s'adresse aux localités. Nous sommes certes disposés à examiner les demandes qui nous seront adressées dans le cadre de ce programme.

**M. Reid (St. Catharines):** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre. Un de ses fonctionnaires ou lui-même a-t-il établi les critères de présentation et d'approbation d'une demande? Ceux-ci comprennent-ils un taux de chômage élevé et la durée de la période de chômage? Doit-on tenir compte de considérations régionales et combien de temps une localité comme St. Catharines doit-elle attendre avant de bénéficier des avantages et de l'aide découlant du programme annoncé hier?

**M. Gray:** Madame le Président, les localités désignées seront celles qui auront connu de graves perturbations industrielles entraînant directement une hausse sensible du chômage local. Nous préciserons la façon dont ces critères s'appliqueront lorsque nous annoncerons le premier groupe de localités désignées, ce qui, je crois, se fera d'ici quelques semaines. Nous tiendrons, bien sûr, dûment compte des propositions faites par les localités qui désiraient se prévaloir de ce programme axé sur la localité.

\* \* \*

## LES CHEMINS DE FER

LE RAPPORT GRANGE—LA MISE EN APPLICATION DES  
RECOMMANDATIONS

**M. Les Benjamin (Regina-Ouest):** Madame le Président, j'ai à poser au ministre des Transports une question qui découle des travaux de la commission présidée par le juge Grange sur la sécurité ferroviaire, suite à l'affaire de Missis-sauga. Quoi que le ministre veuille étudier ce sujet pendant une année bien qu'il soit évident que les recommandations du juge Grange doivent être mises en application, le ministre serait-il disposé à ordonner immédiatement la mise en application d'au moins les trois premières recommandations du juge Grange car autrement ce sont de 30 à 50 autres déraillements par an qui résulteront de l'emploi d'un type de matériel inapproprié.